



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV)

Michel Etienne, nouveau directeur du CEPV

Le Conseil d'Etat a désigné M. Michel Etienne en qualité de directeur du Centre d'enseignement professionnel de Vevey. Actuellement directeur a.i de l'école depuis le départ à la retraite de M. Michel Berney, M. Michel Etienne prendra officiellement ses fonctions le 1er janvier 2012.

Né le 3 mai 1965 et originaire de Courtemaîche (JU), M. Michel Etienne est titulaire d'un diplôme d'ingénieur HES en électrotechnique de l'Ecole d'Ingénieurs de Bienne, obtenu en 1985 et d'un diplôme fédéral d'aptitude pédagogique, obtenu en 2004.

M. Michel Etienne a débuté sa carrière dans différents postes d'ingénieur avant de rejoindre l'enseignement, en 1996, en qualité de chargé de cours pour l'enseignement des branches techniques au Centre professionnel de Porrentruy. En 2001, il a été engagé au sein de l'Ecole technique - Ecole des métiers à Lausanne (ETML) pour l'enseignement des branches scientifiques techniques avant d'accéder, en 2005, au poste de doyen du département de l'enseignement théorique de ce même établissement. En 2010, il a été appelé à rejoindre la Division de l'enseignement gymnasial et professionnel de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire en qualité d'adjoint, responsable des dossiers liés à la maturité professionnelle et à la formation professionnelle accélérée. Depuis le 1er septembre 2011, M. Michel Etienne a repris la direction ad interim du CEPV suite au départ à la retraite du titulaire.

M. Michel Etienne est particulièrement bien préparé pour poursuivre son engagement au sein du CEPV en tant que directeur. Ses connaissances approfondies de la formation professionnelle vaudoise et du fonctionnement d'un établissement d'enseignement, ainsi que les compétences humaines et de gestion qu'il a démontrées à l'ETML et au CEPV ont convaincu le Conseil d'Etat qu'il possédait toutes les qualités requises pour ce poste.

Le Conseil d'Etat a par ailleurs mandaté M. Michel Etienne et ses collègues de l'Ecole romande d'arts et communication et de l'Ecole de couture de Lausanne afin de développer des synergies dans les formations professionnelles des arts appliqués au

sein de la formation postobligatoire.

Le Conseil d'Etat lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, qu'il prendra dès le 1er janvier 2012.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 décembre 2011

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 06 Michel Etienne, directeur désigné du CEPV, 076 355 54 11

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Photo_Etienne_Michel](#)